

Objet : Utilisation et entretien des bassins d'orthèses

Émise par : Service de prévention et contrôle des infections (PCI)

LE 18 SEPTEMBRE 2024

Présenté à la : Table clinique de PCI

Destinataires : Prestataires de soins et services
Gestionnaires des directions cliniques concernées

CONTEXTE

En conformité avec la [Politique relative à la gestion intégrée de l'équipement médical, des dispositifs médicaux et du matériel utilisé dans le cadre des soins, des services et des activités de loisirs](#). Les bassins d'orthèses sont utilisés pour chauffer et ramollir le thermoplastique pour adapter les orthèses. Une orthèse peut servir à préserver, compenser ou augmenter l'efficacité d'une fonction corporelle déficiente. Elle peut également stabiliser une partie du corps ou assister une structure musculaire ou articulaire.

L'orthèse peut être trempée à plusieurs reprises à l'intérieur des bassins pour être modelée selon le besoin de l'utilisateur.

CONSIDÉRANT QUE :

- La température de l'eau à l'intérieur des bassins est maintenue minimalement entre 60 C et 88°C, ce qui diminue les risques de transmission d'infections
- Certains agents pathogènes tels que les spores bactériennes et certains virus peuvent résister à des températures plus élevées

Afin de diminuer les risques de transmission d'infections nosocomiales, par une contamination potentielle de l'eau, nous recommandons la mise en application de la présente procédure avec les indications suivantes :

AVANT CHAQUE TREMPAGE DE L'ORTHÈSE DANS LES BASSINS :

- Procéder à l'hygiène des mains
- Retirer les velcros de l'orthèse, car ceux-ci ne peuvent se nettoyer/désinfecter
- Nettoyer/désinfecter l'orthèse selon la [Procédure générale de nettoyage/désinfection du matériel non-critique partagé](#) — Section 1

FRÉQUENCE DE NETTOYAGE/DÉSINFECTION DES BASSINS :

- 1 fois par semaine
- Si visiblement souillés
- Si présence de sédiments au fond du bassin
- Après chaque utilisation si :
 - L'utilisateur est en mesure de précautions additionnelles (PA)
 - L'utilisateur est porteur d'une bactérie multirésistante (BMR) telle que Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline (SARM), Enterococcus résistant à la vancomycine (ERV) ou Bacilles gram négatif multirésistant (BGNMR)

PROCÉDURE :

NETTOYAGE/DÉSINFECTION DES BASSINS D'ORTHÈSES

ÉTAPE 1 : NETTOYAGE

- Procéder à l'hygiène des mains
- Revêtir l'équipement de protection individuelle (EPI) selon les pratiques de base
- Fermer et débrancher le bassin d'orthèses
- Déplacer le bassin à l'aide du chariot jusqu'au lavabo
- Vider l'eau du bassin
 - Utiliser le contenant jaune (pour le petit bac) ou le système de vidange par tube et une-chaudière (pour le gros bac en inox double)
- Rincer le bassin et vider l'eau
- Frotter toutes les surfaces du bassin pour retirer les résidus avec un linge en microfibre imbibé de peroxyde d'hydrogène
- Disposer le linge en microfibre souillé à l'endroit désigné
- Rincer à l'eau toutes les surfaces du bassin et vider l'eau

ÉTAPE 2 : DÉSINFECTION

- Frotter toutes les surfaces internes du bassin avec un linge de microfibre imbibé de peroxyde d'hydrogène
- Disposer le linge en microfibre souillé à l'endroit désigné
- Laisser agir **1 minute** si produit prêt à l'usage ou **5 minutes** si produit provenant du dilueur
- Rincer à l'eau toutes les surfaces du bassin et vider l'eau
- Assécher toutes les surfaces avec un linge en microfibre sec
- Disposer le linge en microfibre souillé à l'endroit désigné
- Retirer l'équipement de protection individuelle (ÉPI)
- Procéder à l'hygiène des mains
- Remplir d'eau le bassin (au $\frac{3}{4}$ environ) ou jusqu'à la ligne spécifique de chaque bassin

Référence :

[Appareils suppléant à une déficience physique | Régie de l'assurance maladie du Québec \(RAMQ\) \(gouv.qc.ca\)](#)
[6900-101-000 REV_C \(Forma-Splint\) \(whitehallmfg.com\)](#)